

De : [pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr) <[pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr](mailto:pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr)>

Envoyé : jeudi 6 mai 2021 21:51

À : destinataires inconnus:

Objet : MESSAGE AUX ÉLUS - COVID -19 // Point de situation au 06.05.2021

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Madame la Présidente du Conseil Régional,  
Monsieur le Président du Conseil Départemental,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),

Je souhaite vous informer des éléments d'actualité sur l'épidémie liée au Covid-19 ainsi que des mesures prises au niveau national et localement.

#### 1. Point épidémiologique

Au 05 mai 2021, pour le département de la Haute-Garonne, sont recensés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- 301 (-43) hospitalisations en cours dont 67 (-7) en réanimation
- 761 personnes décédées

Du 26/04 au 2/05	Haute-Garonne	Toulouse Métropole	Région Occitanie	National	Alerte maximale
Taux d'incidence en population générale	164,9 / 100 000 ▼	198,3 / 100 000 ▼	182,1 / 100 000 ▼	223,91 / 100 000 ▼	> 250 / 100 000
Taux d'incidence pour les plus de 65 ans	83,1 / 100 000 ▼	99,7 / 100 000 ▼	105,3 / 100 000 ▼	/	> 100 / 100 000
Part des patients COVID dans les réanimations	/	/	40,83 % ▼	106,8 ▼	> 30 %

(en référence au nombre de lits réellement ouverts à date)

#### 2. Point de situation sur la stratégie vaccinale en Haute-Garonne

- Bilan chiffré au 06/05/2021

Au 06 mai 2021, 2 304 158 injections ont été réalisées en Occitanie. L'Occitanie est la 4ème région française en nombre d'injections derrière l'Île de France, l'Auvergne Rhône Alpes et la Nouvelle Aquitaine.

En Haute-Garonne, 432 669 injections ont été réalisées (315 613 premières injections et 117 056 secondes injections).

- Déploiement du Vaccibus dans le département

Depuis le début de son déploiement, 3 916 injections ont été réalisées sur 11 communes : Estancarbon, Caraman, La Salvetat-Saint-Gilles, Montesquieu-Volvestre, Aspet, Puydaniel, Belberaud, Barbazan, Le Fousseret, Villeneuve-Les-Bouloc et Pechbonnieu. Les personnes vaccinées ont été pré-identifiées par les collectivités parmi les plus âgées et les plus vulnérables ainsi que parmi les personnels qui seront mobilisés dans les bureaux de vote les 20 et 27 juin prochains.

#### Calendrier de déploiement :

- Samedi 8 mai 2021 : CC DE CAGIRE-GARONNE-SALAT / commune d'Aspet (2° injections)
- Samedi 8 mai et samedi 19 juin 2021 : CC DES HAUTS-TOLOSAN / commune de Grenade
- Dimanche 9 mai et samedi 12 juin 2021 : CC VAL D'AÏGO / commune de Bessières
- Dimanche 9 mai et samedi 19 juin 2021 : CC LAURAGAIS, REVEL, SOREZOIS / commune de Saint-Félix-Lauragais
- Samedi 29 mai 2021 : CC Terres du Lauragais / commune de Caraman (2° injections)
- Samedi 5 juin 2021 : CC BASSIN AUTERIVAIN HAUT-GARONNAIS / commune Puydaniel (2° injections)
- Dimanche 6 juin 2021 : CA DU SICOVAL / commune de Belberaud (2° injections)
- Dimanche 6 juin 2021 : CC PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISES / commune de Barbazan (2° injections)
- Samedi 12 juin 2021 : CC COEUR DE GARONNE / commune Le Fousseret (2° injections)
- Dimanche 13 juin 2021 : CC DU FRONTONNAIS / Commune de Villeneuve-Les-Bouloc (2° injections)
- Dimanche 13 juin 2021 : CC des COTEAUX BELLEVUE / Pechbonnieu (2° injections)

Si votre commune ou intercommunalité identifie encore des personnes de plus de 70 ans n'ayant pas pu avoir accès à la vaccination, n'hésitez pas à vous rapprocher des intercommunalités précisées ci-après afin d'inscrire ces personnes sur les prochains passages du vaccibus ce week-end : CC DES HAUTS-TOLOSAN, CC VAL D'AÏGO, CC LAURAGAIS, REVEL, SOREZOIS.

- Vaccination des personnels mobilisés dans les bureaux de vote les 20 et 27 juin prochains

Les communes doivent faire remonter la liste des personnels concernés auprès de leur intercommunalité **en utilisant exclusivement le tableau ci-joint (Liste bureau de vote; ne compléter que les colonnes en jaune)**. Les intercommunalités transmettront ces listes consolidées à la plateforme téléphonique du CHU qui contactera les personnels et leur proposera un rendez-vous.

Les vaccinations sont réalisées **sur rendez-vous** sur les sites suivants :

- hall 8, allée Fernand Jourdan à Toulouse
- vaccibus des 8 et 9 mai
- centre d'incendie et de secours de Saint-Gaudens Estancarbon les 7 et 12 mai de 9h à 19h
- centre de vaccination de Bagnères de Luchon

- Ouverture exceptionnelle en soirée du Hall 8 à Toulouse pour la vaccination le vendredi 07 et le samedi 08 mai 2021

A titre exceptionnel, les horaires d'ouverture du Hall 8 le vendredi 7 et le samedi 8 mai 2021 seront étendus de 19h00 à 23h :

- de 8h00 à 19h00 : vaccin PFIZER
- de 19h00 à 23h00 : vaccin MODERNA

La prise de rendez-vous pour les créneaux des 7 et 8 mai de 19h00 à 23h00 sont possible depuis ce jeudi 06 mai et doit s'effectuer prioritairement sur le site <https://keldoc.com> ou par téléphone (0 800 54 19 19 – numéro vert).

Vous trouverez en pièce-jointe le communiqué de presse relatif à cette opération.

#### 3. Déconfinement progressif : concertation territoriale sur la stratégie de réouverture des lieux actuellement fermés au public

J'ai réuni le mardi 04 mai 2021 les élus, les parlementaires, les représentants des organisations professionnelles, patronales et syndicales, les représentants des cultes, du secteur des bâtiments et travaux publics et des milieux sportifs, événementiels et culturels afin de préparer la réouverture des établissements et des activités fermés où dont l'accès est limité par les mesures prises pour lutter contre l'épidémie.

Cette réunion a donc été l'occasion de rappeler la stratégie nationale et ses différentes phases mais elle a surtout permis aux acteurs concertés de recueillir leurs souhaits, leurs remarques et leurs propositions. L'ensemble des interventions a fait l'objet d'une remontée au niveau national.

Le calendrier des réouvertures annoncé par le Président de la République, les jauges et protocoles seront détaillés la semaine du 10 mai par le Premier ministre Jean CASTEX.

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse relatif à cette concertation.

#### **4. Foires Aux Questions relatives aux activités culturelles**

Dans l'attente des précisions à venir concernant les prochaines phases du déconfinement, le ministère de la culture et la DRAC Occitanie mettent à disposition sur leur site des foires aux questions relatives à l'organisation des activités culturelles pendant la crise sanitaire et aux aides apportées par les collectivités locales ou territoriales d'Occitanie :

- Lien pour la FAQ du ministère de la culture : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Covid-19-l-impact-de-la-situation-sanitaire-sur-le-monde-de-la-culture#/Organisation-des-activites-culturelles>
- Lien pour la FAQ de la DRAC Occitanie : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Actualites/Actualite-a-la-une/Covid-19-une-Foire-aux-questions-pour-vous-accompagner>

#### **5. RAPPEL : Journée nationale du 8 mai 2021 relative à la commémoration de la victoire de 1945**

Dans le cadre de cette journée, le samedi 8 mai prochain, les maires peuvent organiser un temps commémoratif (dépôt de gerbe au monument aux morts).

Une attention particulière doit être portée sur le format restreint et le respect strict des mesures sanitaires.

Il est demandé d'éviter de mobiliser des personnes en situation de vulnérabilité. Cette cérémonie ne devra pas être ouverte au public.

#### **6. Protocole relatif aux accueils collectifs de mineurs actualisé actualisé au 03 mai 2021**

Le décret du 29 octobre 2020 modifié prévoit la suspension des accueils collectifs de mineurs (ACM) jusqu'au 18 mai 2021 inclus.

Néanmoins, depuis le 3 mai 2021, les accueils de loisirs périscolaires peuvent recevoir les enfants des écoles maternelles et élémentaires, les collégiens et les lycéens.

Vous trouverez le protocole sanitaire applicable et une foire aux questions actualisés au 3 mai au lien suivant : <https://www.jeunes.gouv.fr/spip.php?article9716>

#### **7. Dispositif d'urgence : un forfait psychologique d'urgence à destination des enfants et adolescents**

Le Président de la République a annoncé, le 14 avril dernier, le lancement d'un dispositif permettant d'apporter une réponse d'urgence à la souffrance psychique des enfants et adolescents, dans un contexte de crise sanitaire où l'état de santé mentale et psychologique des Français se dégrade.

Ce dispositif, qui sera opérationnel à la fin du mois de mai, a pour objectif de prendre en charge jusqu'à 10 séances de psychologues en ville pour les enfants de 3 à 17 ans souffrant de troubles psychiques légers à modérés.

Vous trouverez plus de précisions sur ce dispositif au lien suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/un-forfait-psychologique-d-urgence-a-destination-des-enfants-et-adolescents>

#### **8. L'aide aux commerçants relatives aux stocks saisonniers (vêtements, chaussures, articles de sport, maroquinerie et articles de voyage) sera versée dès le 25 mai**

Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises ont annoncé ce 4 mai que la mise en place de la mesure spécifique pour soutenir les commerçants de l'habillement, de la chaussure, du sport, de la maroquinerie et des articles de voyage affectés par la problématique de stocks saisonniers sera versée dès le 25 mai.

Vous trouverez plus de détails sur cette aide au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/stocks-saisonniers-aide-commerçants-versee-25-mai>

#### **09. Prolongation des fonds de garantie pour les tournages de films, d'œuvres audiovisuelles et de programmes de flux jusqu'au 31 août**

La ministre de la Culture, Roselyne BACHELOT-NARQUIN, a annoncé que l'État continuera de garantir contre le risque covid-19 les tournages des œuvres du cinéma et de l'audiovisuel, ainsi que les tournages des émissions de flux, au moins jusqu'à la fin août 2021.

Vous trouverez au lien suivant le communiqué de presse à ce sujet du ministère de la culture : <https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Les-fonds-de-garantie-pour-les-tournages-de-films-d-œuvres-audiovisuelles-et-de-programmes-de-flux-sont-prolongés-jusqu-au-31-août>

#### **10. Prolongation de la fermeture au public de certains secteurs de Toulouse (quais de la Garonne)**

Par arrêté préfectoral du 4 mai 2021, les lieux suivants sont interdits d'accès du mardi 4 mai 2021 à 00h00 jusqu'à mardi 18 mai à minuit :

- Les berges de la Garonne situées en contrebas de la Place Saint-Pierre, du Quai Saint-Pierre, du Quai Lucien Lombard, du Quai de la Daurade, du Quai de Tounis et correspondant à la Promenade Henri Martin
- le port de la Daurade
- la prairie des Filtres
- le quai de l'Exil Républicain Espagnol

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral.

#### **11. Dispositif de suivi de crise en Préfecture**

Le dispositif de suivi de crise : des réunions sont organisées entre les services de l'État et les collectivités territoriales et des points de situation sont plus fréquemment diffusés.

Un dispositif d'astreinte (avec un cadre d'astreinte et un sous-préfet de permanence) est mis en place, avec un numéro joignable 7/7j - 24/24h : **05.34.45.33.30**

Pour toutes questions qui n'ont pas de spécificité locale, le grand public dispose d'une plateforme téléphonique nationale joignable au **0 800 130 000** destinée à fournir toute information générale sur le Covid-19 (appel gratuit - 7/7 jours).

Je vous invite également à consulter régulièrement le site internet du gouvernement actualisé en temps réel : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ainsi que le site de la Préfecture de la Haute-Garonne : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/>

En vous remerciant pour votre aide dans cette période de crise, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Étienne GUYOT